

## Animations

### VILLEDIEU LES POÊLES Centre de loisirs La Gaillardière

**Lundis et jeudis de 9 h 00 à 11 h 30**

Ouvert aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur(s) parent(s).

### PERCY

Salle des jardins d'éveil,  
3 rue de l'école maternelle

**Mardis et vendredis de 9 h 15 à 11 h 00**

Ouvert aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

**Jeudis de 10h00 à 12h00**

Ouvert aux enfants accompagnés de leur(s) parent(s) + **Permanence PMI** assurée par Mme MACHELOT, puéricultrice.

### ST-POIS

Centre de loisirs, 5 route de Cuves

**Mardis de 9 h 30 à 11 h 30**

Ouvert aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur(s) parent(s).



Les permanences téléphoniques et les rendez-vous seront assurés au siège administratif selon le planning des animatrices et sur demande spécifique sur Percy et St-Pois.



## Relais Assistantes Maternelles

Angélique BERNARDIN et Angeline YON

**Intercom du Bassin de Villedieu**

**6-8 ZA de la Sienna**

**50800 VILLEDIEU LES POÊLES**

**02.33.90.17.90**

**ram@ccibv.fr**

## Relais

## Assistantes

## Maternelles



**Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et d'animations ouvert aux assistantes maternelles, enfants et familles du territoire de l'Intercom du Bassin de Villedieu**

Service financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Conseil Général de la Manche.

# Les services du Relais Assistantes Maternelles

## Pour vous professionnelles de l'accueil à domicile

- Des temps de rencontre et d'échanges entre professionnels avec les enfants accueillis, pour rompre l'isolement, faire connaissance, échanger;
- Des informations sur vos droits et obligations ;
- Un accompagnement dans votre pratique professionnelle ;
- Des animations, des réunions thématiques ;



## Pour les personnes souhaitant accueillir des enfants à leur domicile

- Une information sur le métier d'assistante maternelle
- Une information sur les démarches d'agrément



## Pour vous parents

- Une aide personnalisée dans vos recherches d'un mode d'accueil pour votre enfant ;
- Des informations sur vos droits et obligations et un accompagnement dans votre rôle d'employeur ;
- Des temps de rencontre avec les assistantes maternelles et les autres parents lors

## Pour les enfants

- Des temps d'animation, d'éveil et de socialisation dans un espace de jeu adapté et sécurisé sous la responsabilité de leur assistante maternelle ou de leur parent.

